

Le 19 mars 2018

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil municipal de Saint-Léonard-d'Aston, tenue le lundi, 19 mars 2018, à 19 h à l'hôtel de ville.

1. Mot de bienvenue

Le maire souhaite la bienvenue et demande un moment de réflexion.

2. Constatation du quorum

Sont présents : madame la conseillère Sylvie René et messieurs les conseillers Jean Allard, René Doucet, Réjean Labarre, Mario Laplante et Jean-Claude Guévin formant quorum et sous la présidence de monsieur Jean-Guy Doucet, maire.

Conformément à l'article 153 du *Code municipal du Québec*, il est constaté par monsieur le maire, Jean-Guy Doucet, que tous les membres du conseil municipal, ont reçu l'avis de convocation de la présente séance 48 heures à l'avance.

Aucun contribuable n'est présent à cette séance.

**3. Adoption de l'ordre du jour
2018-03-15**

Il est proposé par le conseiller Réjean Labarre et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Mot de bienvenue;
2. Constatation du quorum;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Avis de motion – Adoption du *Règlement numéro 2018-05* ayant pour objet de modifier certains articles du *Règlement de zonage numéro 2016-09*, du *Règlement de lotissement numéro 2016-10* et du *Règlement de construction numéro 2016-11*;
5. Nomination au Comité consultatif d'urbanisme;
6. Période de questions;
7. Levée de l'assemblée.

**4. Avis de motion – Adoption du Règlement numéro 2018-05 ayant pour objet de modifier certains articles du Règlement de zonage numéro 2016-09, du Règlement de lotissement numéro 2016-10 et du Règlement de construction numéro 2016-11
2018-03-16**

Avis de motion est donné par le conseiller Jean-Claude Guévin qu'il sera présenté et soumis pour adoption, lors de séances subséquentes du conseil, le *Règlement numéro 2018-05* ayant pour objet de modifier certains articles du *Règlement de zonage numéro 2016-09*, du *Règlement de lotissement numéro 2016-10* et du *Règlement de construction numéro 2016-11*.

5. **Nomination au Comité consultatif d'urbanisme**
2018-03-17

CONSIDÉRANT les démissions de Messieurs Guy Carter et Gaston Lessard au sein du Comité consultatif d'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean Allard et unanimement résolu :

- De nommer Monsieur Normand Côté, jusqu'à sa révocation et/ou son remplacement par résolution, au sein du Comité consultatif d'urbanisme.

6. **Période de questions**

Aucune question.

7. **Levée de l'assemblée**
2018-03-18

Il est proposé par le conseiller Jean Allard et unanimement résolu de lever la séance à 19 h 10.

Jean-Guy Doucet, maire

Donald Nicole, directeur général